

LIMITATION DES NUISANCES

L'ensemble des entreprises œuvrant sur le site est mobilisé pour limiter au maximum les nuisances et les désagréments. Cette opération s'inscrit dans une démarche de double certification environnementale : La certification BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) et la certification Effinature Rénovation.

► Plan d'action mis en place :

- sensibilisation des ouvriers à l'envol des petits déchets du quotidien (mégots, masques, mouchoirs, gobelets...) et sur le risque de dispersion dans la mer
- couverture des bennes contenant des déchets légers
- arrosage si nécessaire en période sèche
- nettoyage quotidien du chantier et des zones de travail
- respect des horaires du chantier
- utilisation de matériels et d'engins certifiés CE, respectant les seuils acoustiques réglementaires
- arrêt des moteurs des véhicules en stationnement
- circulation des engins et des véhicules limitée à 20 km/h
- planification des approvisionnements et évacuation des déchets en dehors des heures de pointe
- mise en place d'une aire de stationnement sur le site
- mise en place d'un programme horaire sur les éclairages de la grue

L'ACTIVITÉ DU SITE PENDANT LES TRAVAUX

- L'école Municipale de Voile déplacée sur la plage de Prado Nord, poursuit ses activités
- Le Pôle France et l'école de voile de la Pelle poursuivent leurs activités.
- L'accès à la baignade est maintenu en dehors des zones travaux et des épreuves de Voile accueillies

Du 3 au 13 juillet 2023 : Test Event

Il constitue la préfiguration des épreuves des jeux Olympiques de 2024 pour les athlètes comme pour l'organisation. Le site sera mis en mode « Accueil Jeux Olympiques » sur une période de 3 semaines.

17 juillet 2024: ouverture de la Marina aux athlètes

Du 26 juillet au 11 août 2024 : Épreuves des Jeux Olympiques

Le site du stade nautique et une partie du parc balnéaire de Prado Nord seront aménagés pour recevoir l'événement. La Ville de Marseille préservera des accès sur une partie des plages du Prado pour les Marseillais.

ET APRÈS LES JEUX ?

- Un nouvel équipement performant
- Confort et sécurité pour tous les usagers (visiteurs, pratiquants, personnels)
- Augmentation des services proposés

La Ville de Marseille développe un équipement nautique à la hauteur de ses ambitions sportives et environnementales.

Le stade nautique du Roucas-Blanc sera ainsi dédié à :

- des activités nautiques avec une accessibilité pour tous permettant la pratique « découverte », l'enseignement, la pratique régulière et le haut niveau
- des activités autour de la connaissance et la protection du monde marin et plus largement de l'environnement

Sur le plan environnemental, le stade nautique sera beaucoup plus végétalisé, avec plus de 130 arbres et végétaux de climat méditerranéen plantés.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations sur le site marseille.fr
Contact pendant les travaux : stadenautique-travaux@marseille.fr

2022 > 2023

MODERNISATION DU STADE NAUTIQUE DU ROUCAS-BLANC

DGS/Direction de la Communication Externe - Imprimerie municipale de Marseille © Adobe Stock - Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé sur papier 100 % recyclé, certifié Ange Bleu et Ecolabel Européen



À L'ÉTÉ 2024, MARSEILLE ACCUEILLERA L'INTÉGRALITÉ DES ÉPREUVES OLYMPIQUES DE VOILE ET 10 MATCHS DU TOURNOI OLYMPIQUE DE FOOTBALL MASCULIN ET FÉMININ.

- Les matchs de foot se dérouleront au stade de Marseille.
- Pour la voile, la base nautique du Roucas-Blanc fait actuellement l'objet d'un vaste programme de reconstruction.
- Ces travaux ont pour objectif d'offrir aux Marseillaises et aux Marseillais un équipement sportif rénové et modernisé, mais également de permettre un nouvel accès au littoral. Il va permettre en outre d'accueillir les épreuves de voile Olympiques en 2024.
- Ce site sera un équipement exemplaire tant du point de vue sportif qu'environnemental ; adapté à l'accueil des compétitions internationales et au développement du nautisme pour tous.



- 1 Pôle France Voile
- 2 École de voile Stockage et Vestiaires
- 3 École de voile Accueil et encadrement pédagogique
- 4 Pôle activités nautiques
- 5 Pôle nautique technique
- 6 Bâtiment pôle institutionnel

■ Buses d'avivement : un des dispositifs mis en place pour améliorer la navigabilité du bassin et les conditions de préservation de la biodiversité marine.

Ce projet de modernisation du stade nautique du Roucas-Blanc est mené en collaboration avec nos partenaires institutionnels : l'État, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Les objectifs :

- moderniser le stade nautique et son bassin d'évolution
- améliorer le traitement des eaux pluviales

TRAVAUX TERRESTRES ET MARITIMES

▷ Travaux terrestres développés sur 2 sites, Nord et Sud, permettant une ouverture visuelle sur la mer et la ville.

- Zone Sud : 5 nouveaux bâtiments implantés autour du bassin qui permettront d'accueillir l'École de Voile municipale 2 3

Les services techniques 5, des espaces pour l'encadrement pédagogique et la sensibilisation à l'environnement 4 ainsi que le Pôle France de Voile 1.

- Zone Nord : 1 bâtiment 6 qui fait l'objet d'une réhabilitation.

▷ Travaux maritimes :

- Dragage
- la création d'une digue interne au bassin, nécessaire pour protéger le plan d'eau des entrées maritimes par houle du sud
- des ouvrages hydrauliques, tels que les buses d'avivement, pour améliorer la qualité des eaux et leur renouvellement, accompagnés d'installations écologiques pour favoriser la biodiversité dans le bassin
- un quai à destination technique pour faciliter la maintenance et pour l'entretien des bateaux de la base
- une passerelle au Nord assurant un cheminement continu et sécurisé en périphérie du bassin.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EAUX PLUVIALES

Pour favoriser la qualité des eaux et la préservation de la biodiversité, le projet permettra d'améliorer le traitement des eaux pluviales avant leur accès au bassin. Pour cela seront installés :

- un nouveau collecteur des eaux pluviales avec rétention et récupération des macro-déchets,
- un avaloir permettant de recueillir les déchets lors de fortes pluies.

CALENDRIER DES TRAVAUX

1. PHASE PRÉ-OLYMPIQUE POUR L'ACCUEIL DES ÉPREUVES DES JEUX

Février 2022 à fin 2023

- février 2022-juillet 2023 : travaux de fondations et gros œuvre sur les bâtiments 1 à 5
 - avril 2022 : démarrage des travaux maritimes, mise en place de l'accès travaux maritime, du cheminement vers la zone de travaux et démarrage du dragage
 - mai-juin : déplacement de l'accès chantier
 - juin 2022 : début des travaux de corps d'états secondaires dans les bâtiments 1 à 5.
- Démarrage des travaux de réhabilitation du bâtiment 6
- décembre 2022-janvier 2023 : déplacement du pôle France vers les nouveaux locaux, désamiantage et démolition des anciens bâtiments du pôle France
 - juin 2022 à juin 2023 : aménagement des réseaux de l'ouvrage pour la gestion des eaux pluviales
 - juin 2023 : fin des travaux maritimes
 - octobre 2023 : fin des travaux des bâtiments

2. PHASE POST-OLYMPIQUE

Octobre 2024 à avril 2025

- Aménagement du stade nautique du Roucas-Blanc dans sa configuration finale.